



COMMISSION DES JEUNES

Réunion du mercredi 10 novembre 2021

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 70 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de Coupes.

Présents : Alain Marcq, Raphaël Moll, Adrien Tourrettes, Gaël André.

Absents excusés : Benoît Martinaud, Mickaël Fortunato.

Catégories et coordonnées des membres de la Commission des jeunes du District :

U6/U7 et U8/U9 : Adrien Tourrettes – 06.13.20.40.75

U10/U11 : Gaël André – 06.84.42.62.71

U12/U13 : Raphaël Moll – 06.09.71.08.51 & Adrien Tourrettes – 06.13.20.40.75

U15 : Mickaël Fortunato – 06.72.89.92.67

U17 : Alain Marcq – 06.45.88.18.70

Infos générales

Rappel aux clubs possédant plusieurs terrains situés à des adresses différentes :

Merci d'indiquer au plus tôt à votre adversaire (par mail avec copie au District), idéalement 10 jours avant la date du match, le lieu exact où se déroulera la rencontre. Merci également de mettre à jour le lieu sur Footclubs pour les rencontres de championnats et de coupes U13, U15 et U17.

U6/U7

Rappel, extrait PV du mercredi 13/10 :

Le plateau G du 13/11 initialement prévu à Marmande se jouera à Marcellus/Cocumont avec les clubs de Marcellus/Cocumont (3), Saint-Sernin (1), Le Mas d'Agenais (2), Sainte-Bazaille (1), Casteljaloux (3) et Beaupuy (1). Le club de Marmande sera absent de ce plateau.

U8/U9

Rappel, extrait PV du mercredi 13/10 :

Le plateau H du 13/11 prévu au Mas d'Agenais sera organisé par Tonneins avec les clubs de Tonneins (2), Casteljaloux (2), Gontaud (3), Le Mas d'Agenais (3) et USVP (3).

U10/U11

Challenge départemental U11 du 13/11 :

Le challenge prévu à Nérac sera organisé par Confluent Foot et se jouera à Aiguillon avec un coup d'envoi à 10h00.

Sont concernés : Confluent 3, Confluent/USPF 4, Nérac 1, SU Agen 1, SU Agen 2, EBBE 2, EBBE 3 et Casteljaloux 1.

Pour rappel, concernant le Challenge, si 2 équipes d'un même club sont présentes sur le même plateau, elles devront obligatoirement s'affronter lors du 1^{er} match.

Le règlement complet a été envoyé par mail par le District, merci à chaque club de bien en prendre connaissance. Merci aux 8 clubs organisateurs de renvoyer rapidement tous les documents du challenge au District par courrier ou mail.

Modifications plateaux 2^{ème} phase :

Plateau n° 10 du 27/11 : ce plateau se jouera à Sainte-Livrade au lieu de Castelmoron.

Sont concernés : Sainte-Livrade 1 et 2, Castelmoron 1 et 2.

Plateaux du 04/12 : inversion d'équipes entre les plateaux 5 et 7.

Le plateau 5 se jouera toujours au Passage mais avec Passage FC 3, Passage FC 4, EBBE 4 et EBBE 5.

Le plateau 7 se jouera toujours à Laroque mais avec Laroque 1, Laroque/Maurin 2, Roquefort 1 et Roquefort 2.

Plateau n° 14 du 11/12 : ce plateau se jouera à Sainte-Bazeille au lieu du Mas d'Agenais.

Sont concernés : Le Mas 1, Sainte-Bazeille 1, Confluent 3, Confluent/USPF 4.

Demande du Mas d'Agenais concernant l'ajout d'une 2^{ème} équipe sur les plateaux.

La Commission accepte cet ajout d'équipe à compter de la 3^{ème} phase qui débutera le 15/01/2022. Concernant les 4 plateaux de la 2nde phase, le club du Mas peut faire participer son équipe 2 aux mêmes plateaux que l'équipe 1 avec accord du club recevant.

Cette nouvelle équipe ne pourra pas participer au 1^{er} tour du Challenge départemental du 13/11.

Pour rappel, il n'y aura plus d'ajouts d'équipes possible pour cette 2^{ème} phase de plateaux.

U12/U13

Match n° 23902306 du 09/10 FCVL 1 / FCPA 1 non joué :

Suite aux différents échanges entre les clubs et devant l'impossibilité pour Villeneuve de recevoir le match, ce dernier est programmé par la Commission sur les installations du FCPA le mercredi 17/11 à 17h00. En conséquence, le match retour (n° 23902321 du 27/11) est inversé et se jouera à Villeneuve sur Lot.

Festival U13 et challenge Varao :

Le 1^{er} tour du Festival U13 aura lieu le samedi 18 décembre.

Pour rappel ce Festival ne concerne que les équipes 1 de chaque club (au nombre de 32 cette saison).

Les 4 sites retenus et les compositions des groupes seront annoncés la semaine prochaine. Les clubs intéressés par l'organisation d'un des groupes sont priés de se manifester auprès du District avant le mardi 16/11.

Les ½ finales auront lieu le 29/01/2022.

La finale départementale aura lieu le 02/04/2022.

Le 1^{er} tour du challenge Varao aura lieu le 29/01/2022.

Les ½ finales auront lieu le 02/04/2022.

La date de la finale sera annoncée ultérieurement.

En conséquence, les journées des championnats Promotion Honneur et District suivantes sont décalées :

La journée 13 prévue le 29/01 se jouera le 05/02

La journée 14 prévue le 05/02 se jouera le 12/02

U15

Match n°23904177 du 23/10 BAFC 4 / Monflanquin 1 :

Malgré de nombreux rappels, la FMI de ce match n'a toujours pas été transmise au District. Merci au club du BAFC de le faire en urgence avant la fin de la semaine. Les sanctions financières ont été appliquées.

U17

Les clubs suivants ne sont plus éligibles à la montée en Interdistricts (participation de joueurs U18 à au moins une rencontre de championnat) :

- Casteljaloux
- Tonneins/Castelmoron
- Val de Guyenne
- Marcellus/Bazeille

Classement d'accession à l'interdistrict au 10/11/21 :

P.	Club	Joués	Points	BP	BC	Forfait	GA
1	Confluent Foot 47	3	9	13	6	0	7
2	FCVL	3	9	8	2	0	6
3	FCPA 2	3	6	5	1	0	4
4	Mas/Caumont	2	3	4	3	0	1
5	Gontaud	2	2	3	4	1	-1
6	Boé-Agen FC 3	3	0	6	11	0	-5
7	Passage FC	2	0	1	6	0	-5
8	Rives d'Olt 2	2	0	2	9	0	-7

**Le Président
A. MARCQ**